Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_036-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-036

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 42
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Odette Colas **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h à Pierre Le Goff **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Morlaix :** Catherine Tréanton **Plouigneau** : Johny Delépine.

Candidature à l'Appel à projet "Numérique pour toutes et tous" FEDER

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°3 " Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire"

Rapporteur : Renaud de Clermont-Tonnerre

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, la Région Bretagne bénéficie d'une enveloppe du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). À ce titre, elle a lancé un appel à projets intitulé « Numérique pour toutes et tous » visant à :

- Faciliter l'accès au numérique pour l'ensemble des Bretonnes et Bretons

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_036-DE

- Cibler les priorités suivantes :
  - Aller à la rencontre des publics éloignés ou peu familiers des espaces de médiation numérique ;
  - Améliorer l'accès, l'accueil, l'aménagement et l'accessibilité des lieux de médiation ;
  - Encourager le réemploi et la réparation des équipements numériques des particuliers.

Une attention particulière de la Région est portée aux acteurs du réseau Visa Numérique Bretagne, auquel appartient la Cyberbase, déjà active dans la délivrance de badges Visa, outils de reconnaissance et de formalisation des compétences acquises.

Il a été déposé une pré-candidature à cet appel à projet pour un soutien à 1,5 postes d'animateur numérique afin de pouvoir déployer des actions d'aller vers sur le territoire de Morlaix Communauté en direction des personnes les plus éloignés du numérique.

Montant de l'aide demandée : 138 952 € sur 3 ans du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 ;

Dépenses éligibles :
- Rémunération du personnel ;
- Prestations d'accompagnement ;
- Acquisition de matériel, mobilier, données ou logiciels ;
- Actions de promotion et de communication.

Vu l'avis favorable de la commission Cohésion sociale – Jeunesse – Liens intergénérationnels du 13 janvier 2026 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :
- **d'approuver l'opération et le plan de financement ;**
- **d'autoriser le Président à poursuivre cette demande de subvention auprès de la Région Bretagne relative à ce projet et signer tous les documents afférents.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté